

Arnaud MAERTEN
36, allée Mélusine
59270 BAILLEUL

Bailleul, le 4 avril 2012

Doggen club de France
Monsieur Jean-François MARTIN
4, rue Paul Pignaud
66650 BANYULS S/MER

Recommandée avec AR

Objet : demande d'explications quant à la Commission des élections

Monsieur le Président,

L'article 10 des statuts du DCF indique notamment que « *le comité se renouvelle tous les trois ans par moitié (...)* ».

L'article 13 du règlement intérieur du Doggen club précise que « *le comité devra désigner parmi ses membres une commission des élections composée de trois membres non rééligibles (...)* ».

Le dernier TU paru, à savoir le n° 285 ne porte mention que du PV du Comité du 12 novembre 2011 prévoyant en 15^{ème} résolution le renouvellement par moitié du Comité et la fixation de la date de l'AGO au 29 avril 2012. Aucune information n'est publiée ou n'a été communiquée quant à la désignation ou la composition de la Commission des élections pourtant compétente pour vérifier la recevabilité des candidatures, dresser la liste des candidats et établir les bulletins de vote.

Par courrier en date du 23 février 2012, Monsieur CHARCIAREK m'a adressé en tant que « *président de la Commission des élections, la liste des candidatures validées* », au nombre desquelles celle de Madame MAUNDER. Par courrier du 24 mars 2012, le même m'adresse ès qualité de « *commission des élections* », « *la liste des personnes à qui les professions de foi et bulletins de vote sont adressés* ».

Aucune information n'a été communiquée quant à la composition de ladite commission, apparemment composée et présidée par Monsieur CHARCIAREK, par ailleurs secrétaire de l'association et époux de l'une des candidates, cette dernière qualité étant de nature à influencer sur la neutralité du scrutin.

Enfin certains candidats, en tant qu'administrateurs, ont pu assister à la réunion du Comité ayant désigné la Commission des élections et disposent par conséquent d'une information non communiquée aux autres candidats ou aux électeurs,

Je demande communication de la liste des membres de la Commission des élections et du PV de leur désignation ainsi que, le cas échéant, explication de sa présidence par l'époux de l'une des candidates, outre toute mesure que vous comptez prendre pour remédier à la situation. Copie de la présente est adressée à Monsieur le Président de la SEC.

Dans l'attente, veuillez agréer Monsieur le Président, mes salutations cynophiles

